



Pour : Stella-Jones Inc.

**Personnes-
ressources :**

George T. Labelle, CA
Premier vice-président et chef des finances
Tél.: (514) 934-8665
glabelle@stella-jones.com

Martin Goulet, CFA
MaisonBrison
Tél.: (514) 731-0000
martin@maisonbrison.com

Stella-Jones publie les résultats de son troisième trimestre

- **Ventes en hausse de 49,5 % au troisième trimestre à 111,8 millions de dollars**
- **Bénéfice net de 6,9 millions de dollars, contre 7,1 millions de dollars l'an dernier**
- **BPA dilué de 0,54 \$, comparativement à 0,56 \$ lors de l'exercice précédent**

MONTRÉAL (QUÉBEC) – Le 14 novembre 2008 - Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) a annoncé aujourd'hui les résultats financiers de son troisième trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008. La Société a enregistré une forte croissance de ses ventes qui ont été stimulées par l'apport de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB »), acquise le 1^{er} avril 2008, et par une croissance interne. Toutefois, la rentabilité a été affectée dans une certaine mesure par la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie.

RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

Les ventes ont atteint 111,8 millions de dollars, soit une hausse de 37,0 millions de dollars, ou 49,5 %, par rapport aux ventes de 74,8 millions de dollars réalisées lors du troisième trimestre de l'exercice précédent. BPB a contribué aux ventes à hauteur d'environ 31,5 millions de dollars, alors que sur une base comparable, les ventes ont augmenté d'environ 7,0 %, bien que les résultats du troisième trimestre de l'exercice précédent aient été affectés par une grève dans le secteur forestier en Colombie-Britannique qui avait forcé la suspension des activités à l'usine de traitement de New Westminster de même qu'à la coentreprise d'écorçage de poteaux de Maple Ridge. Les fluctuations, d'un exercice à l'autre, de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, n'ont pas eu d'impact important sur la valeur des ventes libellées en dollars américains, par rapport à la même période l'an dernier.

Stimulées par l'acquisition de BPB, les ventes de traverses de chemin de fer ont atteint 55,2 millions de dollars, en hausse de 28,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont progressé de 14,6 % pour s'établir à 37,6 millions de dollars, en raison d'une demande accrue pour les poteaux de distribution et les poteaux destinés aux lignes de transmission. Les ventes de bois à usage résidentiel se sont chiffrées à 12,4 millions de dollars, en hausse de 17,7 % par rapport à l'an dernier, tandis que les ventes de bois à usage industriel ont augmenté de 41,4 % pour s'établir à 6,6 millions de dollars, reflétant l'ajout des ventes de produits auxiliaires de BPB.

« En dépit de l'instabilité économique, la demande s'est maintenue dans nos marchés de base des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics, » a affirmé Brian McManus, président et chef de la direction de Stella-Jones. « L'intégration de l'acquisition de BPB progresse comme prévu et nous sommes satisfaits de ce que nous avons accompli jusqu'à maintenant, bien que la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie ait plus que contrebalancé notre capacité d'améliorer davantage les marges relativement moins élevées de BPB au cours du dernier trimestre. »

Au troisième trimestre de l'exercice 2008, la marge bénéficiaire brute a atteint 20,8 millions de dollars, ou 18,6 % des ventes, comparativement à 17,9 millions de dollars, ou 23,9 % des ventes, lors de la même période en 2007. Le bénéfice net s'est établi à 6,9 millions de dollars, ou 0,54 \$ par action, sur une base pleinement diluée, au troisième trimestre de 2008, comparativement à 7,1 millions de dollars, ou 0,56 \$ par action, sur une base pleinement diluée, lors de la période correspondante en 2007.

« L'augmentation des coûts du bois qui découle des pénuries de bois engendrées par les fermetures de scieries et les ralentissements de production dans le Sud-Est américain a surtout eu des répercussions sur la rentabilité de nos ventes de traverses de chemin de fer aux États-Unis, » a affirmé George Labelle, premier vice-président et chef des finances. « La faiblesse du marché de l'habitation aux États-Unis est en grande partie responsable de ces fermetures. Entre-temps, la hausse des coûts de l'énergie a eu un impact direct sur les frais de transport, de manutention et de traitement dans toutes les catégories de produits. Enfin, la récente baisse des prix du pétrole et l'affaiblissement du dollar canadien par rapport à la devise américaine depuis la fin du troisième trimestre devraient avoir un effet bénéfique sur les marges. »

RÉSULTATS DES NEUF PREMIERS MOIS

Les ventes ont totalisé 301,1 millions de dollars, soit une hausse de 79,8 millions de dollars, ou 36,1 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2007. Outre l'apport de BPB pendant une période de six mois en 2008, la progression des ventes reflète également les résultats de l'usine d'Arlington, dans l'état de Washington, durant toute la période, comparativement à une contribution de seulement sept mois en 2007. La marge bénéficiaire brute a atteint 59,7 millions de dollars, ou 19,8 % des ventes, en hausse par rapport à 54,1 millions de dollars, ou 24,4 % des ventes, un an plus tôt. Le bénéfice net s'est établi à 22,2 millions de dollars, ou 1,75 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à 21,3 millions de dollars, ou 1,68 \$ par action, sur une base pleinement diluée, lors de l'exercice précédent.

UN BILAN SOLIDE ET UNE SOUPLESSE FINANCIÈRE ADÉQUATE

En date du 30 septembre 2008, la dette à long terme de la Société, incluant la portion à court terme, s'élevait à 96,3 millions de dollars, ce qui se traduit par un ratio d'endettement à long terme sur les capitaux propres de 0,64:1, comparativement à un ratio de 0,66:1 à la fin du trimestre précédent. La disponibilité totale en vertu des marges de crédit d'exploitation canadienne et américaine de la Société était de 26,1 millions de dollars et de 10,4 millions de dollars US, respectivement, au 30 septembre 2008.

PERSPECTIVES

« La conjoncture financière et économique actuelle continue de créer de l'incertitude. En conséquence, malgré les besoins pressants à combler au niveau de l'infrastructure, certains projets nécessitant nos produits pourraient être retardés. Néanmoins, nous nous concentrerons avant tout sur l'intégration complète et l'optimisation de l'acquisition de BPB, et nous demeurons confiants que nous réussirons à accroître progressivement les marges de BPB à un niveau avoisinant celui de nos autres activités d'exploitation d'ici la fin de 2009. Les marges pourraient également augmenter au fur et à mesure que la Société ajustera ses prix de vente de manière à refléter l'augmentation des coûts des matières premières, conformément aux dispositions contenues dans la plupart de nos contrats pluriannuels, qui prévoient des ajustements vers la fin de chaque année civile, » a conclu M. McManus.

TÉLÉCONFÉRENCE

Stella-Jones tiendra une conférence téléphonique le vendredi 14 novembre 2008 à 13 h 30, heure normale de l'Est, pour discuter de ces résultats. Les personnes intéressées peuvent se joindre à l'appel en composant le 1-416-644-3416 (pour les participants de Toronto ou d'outremer) ou le 1-800-731-5319 (pour tous les autres participants d'Amérique du Nord). Si vous êtes dans l'impossibilité d'y participer, vous pourrez avoir accès à un enregistrement de la conférence téléphonique en téléphonant au 1-877-289-8525 et en entrant le code 21286633# sur votre clavier téléphonique. L'enregistrement sera accessible à compter de 15 h 30, heure normale de l'Est, le vendredi 14 novembre 2008, jusqu'à 23 h 59, heure normale de l'Est, le dimanche 30 novembre 2008.

À PROPOS DE STELLA-JONES

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) est un chef de file nord-américain dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression. La Société se spécialise dans la fabrication de traverses de chemin de fer et de poutres employées par les sociétés ferroviaires ainsi que de poteaux en bois destinés aux entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. De plus, la Société offre des produits de bois d'œuvre traité et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications résidentielles extérieures. Ses autres produits comprennent les pilotis pour constructions maritimes, les pieux pour les fondations, le bois de construction, les glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour les ponts. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Visitez notre site Web : www.stella-jones.com

Exception faite de l'information historique, ce communiqué de presse peut contenir des assertions prospectives en ce qui a trait au rendement futur de la Société. Fondées sur le jugement légitime qu'exerce la direction en évaluant les éventualités, ces assertions comportent certains risques et incertitudes. Parmi les facteurs susceptibles de causer un écart dans les résultats figurent, entre autres, toute variation dans les résultats financiers trimestriels, toute évolution de la demande pour les produits et services de la Société, toute incidence de la concurrence sur les prix et sur le marché en général, ainsi que tout éventuel revers qui pourrait affecter la conjoncture économique. Par conséquent, le lecteur est avisé qu'un écart pourrait survenir entre les résultats effectifs et les résultats prévisionnels.

-30-

| SIÈGE SOCIAL | COTATION EN BOURSE | RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS |
|---|--|--|
| 3100, boul. de la Côte-Vertu Bureau 300 Saint-Laurent (Québec) H4R 2J8 Tél. : (514) 934-8666 Télec. : (514) 934-5327 | Bourse de Toronto Symbole boursier (TSX) : SJ AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES Services aux investisseurs Computershare inc. | George Labelle Premier vice-président et chef des finances Tél. : (514) 934-8665 Télec. : (514) 934-5327 glabelle@stella-jones.com |

AVIS

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de Stella-Jones Inc. pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2008 n'ont pas été examinés par les vérificateurs externes de la Société.

(Signé)

George Labelle
Premier vice-président et chef des finances

Montréal (Québec)
Le 14 novembre 2008

BILANS CONSOLIDÉS*(en milliers de dollars)*

| <i>aux 30 septembre 2008 et 31 décembre 2007</i> | 30 sept. 2008 non vérifié (\$) | 31 décembre 2007 (\$) |
|--|---|----------------------------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Débiteurs | 59 214 | 26 411 |
| Instruments financiers dérivés (Note 11) | 153 | 658 |
| Stocks | 181 494 | 142 874 |
| Frais payés d'avance | 2 526 | 1 472 |
| Impôts à recouvrer | 1 936 | 784 |
| Impôts futurs | 2 418 | 619 |
| | <hr/> 247 741 | <hr/> 172 818 |
| IMMOBILISATIONS | 97 476 | 70 264 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (Note 11) | 28 | 274 |
| ACTIFS INCORPORELS (Notes 3 & 4) | 9 343 | --- |
| ÉCART D'ACQUISITION (Notes 3 & 4) | 6 015 | --- |
| AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (Note 5) | 2 381 | 1 143 |
| IMPÔTS FUTURS | 357 | 357 |
| | <hr/> 363 341 | <hr/> 244 856 |
| PASSIF | | |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Endettement bancaire (Note 6) | 62 957 | 39 026 |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 32 712 | 21 856 |
| Impôts futurs | --- | 289 |
| Portion à court terme de la dette à long terme (Note 7) | 4 696 | 4 409 |
| Portion à court terme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | 731 | 751 |
| Portion à court terme des ententes de non-concurrence à payer | 522 | --- |
| | <hr/> 101 618 | <hr/> 66 331 |
| DETTE À LONG TERME (Note 7) | 91 554 | 43 035 |
| IMPÔTS FUTURS | 12 957 | 5 968 |
| OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS | 499 | 467 |
| AVANTAGES SOCIAUX FUTURS | 1 494 | 1 298 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (Note 11) | 333 | --- |
| ENTENTES DE NON-CONCURRENCE À PAYER | 5 174 | --- |
| | <hr/> 213 629 | <hr/> 117 099 |
| CAPITAUX PROPRES | | |
| CAPITAL-ACTIONS | 49 849 | 46 023 |
| SURPLUS D'APPORT | 1 829 | 4 045 |
| BÉNÉFICES NON RÉPARTIS | 98 728 | 80 745 |
| CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU | (694) | (3 056) |
| | <hr/> 149 712 | <hr/> 127 757 |
| | <hr/> 363 341 | <hr/> 244 856 |

Voir les notes afférentes ci-jointes

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES*(en milliers de dollars sauf si spécifié autrement)*

| non vérifié | trois mois terminés le 30 sept. | | neuf mois terminés le 30 sept. | |
|---|--|----------------|---------------------------------------|----------------|
| | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| | (#) | (#) | (#) | (#) |
| CAPITAL - ACTIONS | | | | |
| Actions en circulation au début de la période | 12 557 177 | 12 326 969 | 12 341 088 | 12 298 015 |
| Régime d'options d'achat d'actions | 1 500 | 11 500 | 14 285 | 37 785 |
| Convention d'options d'achat d'actions | --- | --- | 200 000 | --- |
| Régime d'achat d'actions | 2 102 | 1 335 | 5 406 | 4 004 |
| Actions en circulation à la fin de la période | 12 560 779 | 12 339 804 | 12 560 779 | 12 339 804 |
| | (\$) | (\$) | (\$) | (\$) |
| Actions en circulation au début de la période | 49 754 | 45 762 | 46 023 | 45 473 |
| Régime d'options d'achat d'actions | 43 | 165 | 286 | 367 |
| Convention d'options d'achat d'actions | --- | --- | 3 384 | --- |
| Régime d'achat d'actions | 52 | 48 | 156 | 135 |
| Actions en circulation à la fin de la période | 49 849 | 45 975 | 49 849 | 45 975 |
| SURPLUS D'APPORT | | | | |
| Solde au début de la période | 1 766 | 3 296 | 4 045 | 2 417 |
| Rémunération à base d'actions | 76 | 527 | 664 | 1 406 |
| Levée d'options d'achat d'actions | (13) | (88) | (2 880) | (88) |
| Solde à la fin de la période | 1 829 | 3 735 | 1 829 | 3 735 |
| BÉNÉFICES NON RÉPARTIS | | | | |
| Solde au début de la période | 94 139 | 70 948 | 80 745 | 58 004 |
| Bénéfice net de la période | 6 850 | 7 084 | 22 220 | 21 260 |
| Dividendes sur les actions ordinaires | (2 261) | --- | (4 237) | (1 232) |
| Solde à la fin de la période | 98 728 | 78 032 | 98 728 | 78 032 |
| CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU | | | | |
| Solde au début de la période | (2 837) | (951) | (3 056) | (73) |
| Adoption de nouvelles normes comptables pour les instruments financiers, après impôts de 280 \$ | --- | --- | --- | 569 |
| Autres éléments du résultat étendu | 2 143 | (1 769) | 2 362 | (3 216) |
| Solde à la fin de la période | (694) | (2 720) | (694) | (2 720) |
| CAPITAUX PROPRES | 149 712 | 125 022 | 149 712 | 125 022 |
| <i>Voir les notes afférentes ci-jointes</i> | | | | |

RÉSULTATS CONSOLIDÉS*(en milliers de dollars sauf les montants par action)*

| non vérifié | trois mois terminés le 30 sept. | | neuf mois terminés le 30 sept. | |
|---|--|-------------|---------------------------------------|-------------|
| | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| | (\$) | (\$) | (\$) | (\$) |
| VENTES | 111 828 | 74 816 | 301 091 | 221 275 |
| DÉPENSES | | | | |
| Coût des ventes (Note 9) | 91 053 | 56 943 | 241 358 | 167 208 |
| Frais de vente et d'administration | 6 221 | 4 376 | 14 983 | 13 074 |
| Perte de change | 388 | 290 | 227 | 776 |
| Amortissement d'immobilisations et des actifs incorporels | 2 021 | 1 391 | 5 197 | 3 758 |
| Perte (gain) réalisé sur la cession d'immobilisations | 18 | (48) | (16) | (64) |
| | 99 701 | 62 952 | 261 749 | 184 752 |
| BÉNÉFICE D'EXPLOITATION | 12 127 | 11 864 | 39 342 | 36 523 |
| INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME | 1 207 | 731 | 3 716 | 2 137 |
| AUTRES INTÉRÊTS | 644 | 614 | 1 821 | 2 017 |
| BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES | 10 276 | 10 519 | 33 805 | 32 369 |
| CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES | 3 426 | 3 435 | 11 585 | 11 109 |
| BÉNÉFICE NET DE LA PÉRIODE | 6 850 | 7 084 | 22 220 | 21 260 |
| BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE (Note 8) | 0,55 | 0,57 | 1,79 | 1,73 |
| BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE (Note 8) | 0,54 | 0,56 | 1,75 | 1,68 |

*Voir les notes afférentes ci-jointes***RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ***(en milliers de dollars)*

| non vérifié | trois mois terminés le 30 sept. | | neuf mois terminés le 30 sept. | |
|--|--|-------------|---------------------------------------|-------------|
| | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| | (\$) | (\$) | (\$) | (\$) |
| BÉNÉFICE NET DE LA PÉRIODE | 6 850 | 7 084 | 22 220 | 21 260 |
| Autres éléments du résultat étendu : | | | | |
| Variation nette des pertes non réalisées lors de la conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome | 3 209 | (1 692) | 3 867 | (3 584) |
| Variation nette des gains (pertes) nets non réalisés sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome (Note 2) | (758) | --- | (758) | --- |
| Variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | (347) | 625 | (500) | 2 004 |
| Gains sur couverture de flux de trésorerie reclassés aux ventes | (101) | (721) | (583) | (1 412) |
| Économie d'impôt (charge) | 140 | 19 | 336 | (224) |
| | 2 143 | (1 769) | 2 362 | (3 216) |
| RÉSULTAT ÉTENDU | 8 993 | 5 316 | 24 582 | 18 044 |

Voir les notes afférentes ci-jointes

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS*(en milliers de dollars)*

| non vérifié | trois mois terminés le 30 sept. | | neuf mois terminés le 30 sept. | |
|---|--|-------------|---------------------------------------|-------------|
| | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| | (\$) | (\$) | (\$) | (\$) |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | | | |
| Bénéfice net de la période | 6 850 | 7 084 | 22 220 | 21 260 |
| Ajustements pour : | | | | |
| Amortissement d'immobilisations | 1 598 | 1 391 | 4 404 | 3 758 |
| Amortissement des actifs incorporels | 423 | --- | 793 | --- |
| Amortissement des frais reportés | 14 | --- | 35 | --- |
| Variation de la juste valeur des dettes | (15) | --- | 335 | --- |
| Perte (gain) réalisé sur la cession d'immobilisations | 18 | --- | (16) | (16) |
| Avantages sociaux futurs | 64 | 81 | 196 | 207 |
| Rémunération à base d'actions | 76 | 527 | 664 | 1 406 |
| Perte de change non réalisée sur la dette à long terme | 388 | --- | 388 | --- |
| Impôts futurs | --- | 216 | --- | 216 |
| Autres | 5 | 21 | (34) | 59 |
| | 9 421 | 9 320 | 28 985 | 26 890 |
| VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT | | | | |
| Diminution (augmentation) des : | | | | |
| Débiteurs | 8 617 | 6 710 | (16 007) | (7 560) |
| Stocks | (9 748) | (3 026) | (5 501) | (8 080) |
| Frais payés d'avance | (234) | 1 647 | (801) | 1 194 |
| Impôts à recouvrer | (2 263) | --- | (1 075) | --- |
| Augmentation (diminution) des : | | | | |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 522 | 1 168 | (4 210) | (1 502) |
| Impôts exigibles | --- | (884) | --- | (1 742) |
| Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | (224) | (311) | 12 | (134) |
| | (3 330) | 5 304 | (27 582) | (17 824) |
| | 6 091 | 14 624 | 1 403 | 9 066 |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | | | |
| (Diminution) augmentation de l'endettement bancaire | (1 415) | (15 085) | 8 091 | 2 749 |
| Augmentation de la dette à long terme | 89 | 2 664 | 45 719 | 13 570 |
| Remboursement de la dette à long terme | (1 160) | (1 063) | (9 243) | (2,435) |
| Produit de l'émission d'actions ordinaires | 83 | 126 | 946 | 414 |
| Ententes de non-concurrence à payer | (317) | --- | (632) | --- |
| Dividende sur les actions ordinaires | --- | --- | (1 976) | (1 232) |
| | (2 720) | (13 358) | 42 905 | 13 066 |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | | | |
| (Augmentation) diminution des autres actifs | (59) | 391 | (8) | 513 |
| Acquisition d'entreprise | (182) | --- | (38 220) | (16 976) |
| Achats d'immobilisations | (3 251) | (1 655) | (6 235) | (5 812) |
| Produit provenant de la cession d'immobilisations | 121 | (2) | 155 | 143 |
| | (3 371) | (1 266) | (44 308) | (22 132) |
| VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE LA PÉRIODE | | | | |
| | --- | --- | --- | --- |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT ET À LA FIN DE LA PÉRIODE | | | | |
| | --- | --- | --- | --- |
| INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES | | | | |
| Intérêts versés | 1 769 | 1 495 | 4 907 | 4 360 |
| Impôts payés | 5 313 | 4 131 | 11 861 | 12 731 |

Voir les notes afférentes ci-jointes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

non vérifiées

NOTE 1 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2008 et 2007 sont non vérifiés et comprennent toutes les estimations et tous les ajustements que la direction de Stella-Jones Inc. (« la Société ») juge nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière, de l'état des capitaux propres, des résultats, du résultat étendu et des flux de trésorerie.

Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens et ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») en utilisant les mêmes conventions comptables que celles des états financiers consolidés annuels de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception des nouvelles conventions comptables qui ont été appliquées le 1^{er} janvier 2008, tel que décrit ci-après. Cependant, ils n'incluent pas toutes les informations habituellement requises pour les états financiers annuels selon les PCGR et doivent donc être lus de concert avec les plus récents états financiers consolidés annuels vérifiés de la Société et les notes y afférentes.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période actuelle.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la Société, de ses filiales canadiennes en propriété exclusive, Guelph Utility Pole Company Ltd., I.P.B.-W.P.I. International Inc., Bell Pole Canada Inc. et de ses filiales américaines en propriété exclusive, Stella-Jones U.S. Holding Corporation, Stella-Jones Corporation, The Burke-Parsons-Bowlby Corporation et Stella-Jones U.S. Finance Corporation. Les comptes consolidés de Bell Pole Canada Inc. comprennent les comptes liés à une participation de 50 % dans Kanaka Creek Pole Company Limited, une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Modifications de conventions comptables

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2008 :

- Le chapitre 3031 du Manuel, « Stocks », remplace le chapitre 3030 « Stocks ». Le nouveau chapitre prescrit l'évaluation des stocks au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Il fournit des directives sur la détermination du coût, interdit l'utilisation future de la méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS) et exige la reprise des réductions de valeur lorsqu'il s'ensuit une hausse de la valeur des stocks. Il exige également de fournir de plus amples renseignements sur les stocks et le coût des ventes, notamment les conventions comptables, les valeurs comptables et le montant des réductions de valeur des stocks. L'application de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence significative sur les résultats financiers.
- Le chapitre 3862 du Manuel, « Instruments financiers - Informations à fournir », le chapitre 3863 du Manuel, « Instruments financiers — Présentation » et le chapitre 1535 du Manuel, « Informations à fournir concernant le capital » établissent des normes pour la présentation et la fourniture d'informations sur les instruments financiers et le capital d'une entité. Ces chapitres ne concernent que les informations à fournir et la présentation, et ils n'ont eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Les notes 11 et 12 fournissent les informations requises.

NOTE 1 (suite)

Effets des nouvelles normes comptables non encore entrées en vigueur

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1^{er} janvier 2009;

- Le chapitre 3064 du Manuel, « Écart d'acquisition et actifs incorporels », remplacera le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » ainsi que le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a été modifié en fonction du chapitre 3064. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, d'évaluation, de présentation, de l'écart d'acquisition après sa constatation initiale et des actifs incorporels par les entreprises à but lucratif. À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de ces nouvelles normes comptables sur ses états financiers consolidés.

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé que les PCGR du Canada, utilisés par les sociétés ouvertes, seront convertis en fonction des Normes internationales d'information financière (IFRS) au cours d'une période de transition qui devrait se terminer en 2011.

La Société a débuté l'évaluation de l'adoption des IFRS. L'incidence sur l'information financière ne peut pas être estimée de façon raisonnable pour le moment.

NOTE 2 – COUVERTURE D'UN INVESTISSEMENT NET

En date du 26 septembre 2008, la Société a désigné une portion de sa dette à long terme libellé en dollars américains comme constituant une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Les gains ou les pertes de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome sont comptabilisés dans les « autres éléments du résultat étendu ».

NOTE 3 – ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 1^{er} avril 2008, la Société a conclu l'acquisition de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB »), par le biais d'une fusion entre une filiale en propriété exclusive de la Société située aux États-Unis et BPB. BPB est un producteur de produits de bois traité sous pression principalement destinés à l'industrie ferroviaire. Cette acquisition comprend cinq usines de traitement situées à DuBois en Pennsylvanie, Goshen en Virginie, Spencer en Virginie-Occidentale ainsi qu'à Stanton et Fulton au Kentucky.

La contrepartie totale s'élève à environ 44,0 millions de dollars (43,0 millions de dollars U.S.) incluant des frais liés à la transaction estimés à approximativement 1,1 million de dollars (1,1 million de dollars U.S.) et des liquidités disponibles de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars U.S.). Cette somme inclut 33,7 millions de dollars (33,0 millions de dollars U.S.) versés aux actionnaires existants de BPB par le biais de la conversion de chaque action ordinaire en circulation de BPB en un droit de recevoir 47,78 \$ US par action en espèces, 3,5 millions de dollars (3,4 millions de dollars U.S.) équivalant au bénéfice net vérifié de BPB pour son exercice financier se terminant le 31 mars 2008, dont sera soustraite toute distribution versée aux actionnaires au cours de cette période, ainsi qu'un montant supplémentaire escompté à 5,8 millions de dollars (5,7 millions de dollars U.S.) qui sera versé en paiements trimestriels égaux sur une période de six ans en vertu d'ententes de non-concurrence avec certains anciens dirigeants de BPB.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. La répartition de la juste valeur est provisoire et est basée sur les meilleures approximations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces présents états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés. Au cours du troisième quart, la Société a ajusté la valeur allouée à certaines immobilisations ainsi qu'à l'écart d'acquisition, les actifs incorporels et les impôts futurs. La répartition de la juste valeur sera complétée avant le 31 décembre 2008 et conséquemment, certains changements peuvent survenir principalement aux frais liés à la transaction, aux actifs incorporels, à l'écart d'acquisition et aux impôts futurs. Les résultats d'exploitation de BPB ont été inclus aux états financiers intermédiaires consolidés à compter de la date d'acquisition.

NOTE 3 (suite)

Le tableau suivant résume les éléments d'actifs nets acquis à leur juste valeur en date de la transaction :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | <i>(\$)</i> |
|--|-------------|
| Éléments d'actifs acquis | |
| Éléments hors caisse du fonds de roulement | 41 600 |
| Immobilisations | 24 432 |
| Relations clients | 3 953 |
| Ententes de non-concurrence | 5 814 |
| Écart d'acquisition | 5 775 |
| Actifs d'impôts futurs | 1 355 |
| | <hr/> |
| | 82 929 |
| Éléments de passifs pris en charge | |
| Billets à payer aux banques | (14 007) |
| Comptes créditeurs et charges à payer | (6 858) |
| Dettes à long terme | (9 206) |
| Dépôts payables aux employés portant intérêt | (2 134) |
| Passifs d'impôts futurs | (6 690) |
| | <hr/> |
| Contrepartie totale | 44 034 |
| Contrepartie | |
| Espèces, financées par dette | 33 716 |
| Ajustement au prix d'achat payé en espèces | 3 478 |
| Ententes de non-concurrence à payer | 5 814 |
| Encaisse | (97) |
| Frais liés à la transaction | 1 123 |
| | <hr/> |
| Contrepartie totale | 44 034 |

L'acquisition de BPB a été financée par de nouveaux emprunts totalisant approximativement 40,9 millions de dollars (40,0 millions de dollars U.S.), dont l'émission d'une débenture non garantie et non convertible de 25,5 millions de dollars (25,0 millions de dollars U.S.) au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), un emprunt à terme renouvelable auprès d'une banque canadienne de 10,2 millions de dollars (10,0 millions de dollars U.S.) et un prélèvement de 5,1 millions de dollars (5,0 millions de dollars U.S.) sur un crédit d'exploitation sur demande existant. Les détails sur ces emprunts sont disponibles dans la Note 6 sur l'endettement bancaire et la Note 7 sur la dette à long terme.

NOTE 4 – ÉCART D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

La Société a enregistré un écart d'acquisition et des actifs incorporels en comptabilisant le prix d'achat suite à l'acquisition de BPB. Suite à l'enregistrement de ces actifs, la Société a adopté les conventions comptables suivantes.

L'écart d'acquisition n'est pas amorti et sera soumis à un test de dépréciation effectué annuellement, ou plus fréquemment, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une perte de valeur possible. Ce test consiste principalement à déterminer si la juste valeur d'une unité d'exploitation, établie selon les flux de trésorerie estimatifs actualisés, excède la valeur comptable nette de cette unité d'exploitation à la date d'évaluation. Si la juste valeur est supérieure à la valeur comptable nette, aucune perte de valeur n'est nécessaire. Cependant, si la valeur comptable nette excède la somme des flux de trésorerie estimatifs actualisés, un deuxième test doit être effectué afin de déterminer si la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable nette. La juste valeur de l'écart d'acquisition est évaluée de la même manière que si cet écart avait été établi à la date d'acquisition dans un regroupement d'entreprises, c'est-à-dire l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de l'actif net identifiable de cette unité.

NOTE 4 – (suite)

Les actifs incorporels sont initialement enregistrés à la juste valeur qui subséquemment deviendra le coût. La présentation aux bilans intermédiaires consolidés est au coût moins l'amortissement cumulé et la dépense d'amortissement est incluse aux résultats consolidés sur la ligne amortissement. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008, les dépenses d'amortissement liées aux relations clients et aux ententes de non-concurrence sont 174 723 \$ et 247 958 \$ respectivement. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les dépenses d'amortissements liées aux relations clients et aux ententes de non-concurrence sont 310 834 \$ et 482 258 \$ respectivement. L'amortissement est calculé sur une base linéaire sur la durée de vie utile des actifs incorporels :

| | |
|-----------------------------|------------|
| Relations clients | 3 à 10 ans |
| Ententes de non-concurrence | 6 ans |

NOTE 5 – AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS

| <i>(en milliers de dollars)</i> | le 30 sept. 2008 | le 31 déc. 2007 |
|---|-----------------------------|----------------------------|
| | (\$) | (\$) |
| Effets à recevoir | 397 | 361 |
| Actif au titre de prestations constituées | 782 | 782 |
| Actifs détenus pour la revente | 1 202 | --- |
| | 2 381 | 1 143 |

Les effets à recevoir comprennent un prêt hypothécaire de déménagement de 220 000 \$ portant un intérêt à un taux variable annuel prescrit par l'Agence du revenu du Canada et des prêts à des fournisseurs totalisant 176 746 \$.

L'actif au titre de prestations constituées est reconnu en vertu des fonds de pension de Bell Pole Canada Inc., qui est constaté aux fins de la comptabilité le 31 décembre de chaque année.

La Société a décidé de vendre un édifice à bureaux et le terrain y afférent qui ont été acquis de BPB et enregistrés à leur juste valeur de 530 059 \$. Ces actifs sont considérés redondants car un nouvel édifice à bureaux est en construction sur un terrain récemment acquis. La Société a également décidé de vendre un bâtiment et le terrain y afférent à Christina Lake, Colombie-Britannique qui ont une valeur nette de 671 629 \$.

NOTE 6 – ENDETTEMENT BANCAIRE

| <i>(en milliers de dollars)</i> | le 30 sept. 2008 | le 31 déc. 2007 |
|---|-----------------------------|----------------------------|
| | (\$) | (\$) |
| Crédit d'exploitation sur demande contracté auprès d'une banque canadienne (Note 6 (a)) | 26 128 | 21 494 |
| Crédit d'exploitation sur demande contracté auprès d'une banque américaine (Note 6 (b)) | 33 748 | 14 817 |
| Part proportionnelle du crédit d'exploitation de Kanaka Creek Pole Company Limited (Note 6 (c)) | 3 081 | 2 715 |
| Endettement bancaire | 62 957 | 39 026 |

NOTE 6 – (suite)

- (a) La Société bénéficie d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne qui comporte un crédit d'exploitation sur demande maximale de 50 000 000 \$ (50 000 000 \$ au 31 décembre 2007) ayant un solde disponible de 26 103 268 \$ au 30 septembre 2008. La facilité de crédit comprend aussi une facilité de crédit à terme de 6 900 000 \$, une facilité pour les soumissions et cautionnement de bonne exécution jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, une facilité de contrats de location-acquisition de 5 027 706 \$, une marge de crédit renouvelable sur demande au montant de 5 963 000 \$ pour l'achat de contrats de change d'une valeur nominale totale de 25 100 000 \$ et une facilité de swap de taux d'intérêt pour le montant total maximal du solde des emprunts à terme.

Le crédit d'exploitation porte intérêt au taux préférentiel de la banque, au taux de base américain de la banque ou au taux LIBOR majoré de 1,50 %. À titre de garanties, la banque détient des hypothèques mobilières et des contrats de sûreté généraux sur l'universalité des actifs canadiens de la Société, créant une charge de premier rang de 137 086 606 \$ au 30 septembre 2008 sur tous les actifs à court terme canadiens de la Société et une charge de deuxième rang sur toutes les immobilisations canadiennes de la Société de 50 792 948 \$ au 30 septembre 2008, sujet à l'approbation des emprunts antérieurs par les banquiers canadiens. La banque détient également une garantie de premier rang en vertu de l'article 427 de la *Loi sur les banques* sur les stocks canadiens de la Société.

- (b) Les filiales américaines bénéficient d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque américaine qui comporte un crédit d'exploitation sur demande maximale de 40 000 000 \$ US (20 000 000 \$ US au 31 décembre 2007) ayant un solde disponible de 10 378 157 \$ US au 30 septembre 2008. Au 1^{er} avril 2008, le crédit d'exploitation sur demande a été augmenté à 40 000 000 \$ US afin d'assurer à la Société un fonds de roulement additionnel suite à l'acquisition de BPB. Le crédit d'exploitation porte intérêt au taux préférentiel de la banque moins 1,75 % ou au taux LIBOR majoré de 1,00 % (précédemment au taux préférentiel de la banque moins 1,25 % ou au taux LIBOR majoré de 1,00 %).

À titre de garantie du crédit d'exploitation sur demande américain, la banque américaine détient une sécurité de premier rang sur tous les actifs des filiales américaines, à l'exception de certains équipements, ayant une valeur comptable nette de 117 392 076 \$US au 30 septembre 2008. La banque détient également une sécurité de second rang sur certains équipements ayant une valeur comptable nette de 34 472 174 \$US au 30 septembre 2008. Il n'y a aucun recours possible auprès de la société mère canadienne dans l'éventualité d'un défaut des filiales américaines. La société mère canadienne a signé une entente de rachat de stocks avec le banquier américain suivant laquelle la société mère a convenu de racheter une partie ou la totalité des stocks de la filiale américaine, à la valeur comptable, si les filiales américaines se trouvaient en situation de défaut, à la demande de la banque américaine.

- (c) Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société comprennent la part proportionnelle de 50 % de Kanaka Creek Pole Company Limited qui bénéficie aussi d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne comportant un crédit d'exploitation sur demande de 7 000 000 \$. Le crédit d'exploitation sur demande porte intérêt au taux préférentiel de la banque, au taux de base américain de la banque, au taux LIBOR majoré de 1,13 % ou d'une acceptation bancaire majorée de 1,13 %. La moitié de l'endettement est garantie par Bell Pole Canada Inc. et la Société jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$. La Société a aussi remis une convention d'indemnisation environnementale à la banque pour la propriété de Maple Ridge, le site d'exploitation de Kanaka Creek Pole Company Limited, dont l'obligation est limitée à la moitié des sommes arrivant à échéance et exigible par la banque en vertu d'une telle indemnisation.

NOTE 7 – DETTE À LONG TERME

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 30 sept. 2008 (\$) | 31 déc. 2007 (\$) |
|---|-----------------------------------|----------------------------------|
| Dettes à long terme | | |
| Emprunts à terme avec une banque canadienne (Note 7 (a)) | 4 132 | 4 768 |
| Emprunt à terme renouvelable avec une banque canadienne (Note 7 (b)) | 22 130 | 11 588 |
| Emprunts à terme avec une banque américaine (Note 7 (c)) | 10 430 | 3 886 |
| Débeture non garantie et non convertible (Note 7 (d)) | 10 000 | 10 000 |
| Débeture non garantie et non convertible (Note 7 (e)) | 4 333 | 4 333 |
| Débeture non garantie et non convertible (Note 7 (f)) | 26 605 | --- |
| Billet à payer (Note 7 (g)) | 798 | 743 |
| Billet à payer (Note 7 (h)) | 958 | 992 |
| Billet subordonné (Note 7 (i)) | 7 230 | 6 981 |
| Obligation (Note 7 (j)) | 4 987 | --- |
| Billet à payer (Note 7 (k)) | 466 | --- |
| Billet à payer (Note 7 (l)) | 386 | --- |
| Emprunts hypothécaires (Note 7 (m)) | 4 005 | 3 930 |
| Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (Note 7 (n)) | 369 | 223 |
| | 96 829 | 47 444 |
| Frais reportés | (579) | --- |
| | 96 250 | 47 444 |
| Moins: la tranche à court terme de la dette à long terme | 4 761 | 4 409 |
| Moins: la tranche à court terme des frais reportés | (65) | --- |
| Dettes à long terme | 91 554 | 43 035 |

- (a) La Société bénéficie de trois emprunts à terme de 2 300 000 \$, 2 700 000 \$ et 1 900 000 \$ contractés auprès d'une banque canadienne.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 2 300 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 82 143 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (28 décembre 2005), et en un paiement final de 739 286 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel de capital le 28 décembre 2010. Suite à une entente de swap de taux d'intérêt, l'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,81 % pendant toute la durée de l'emprunt.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 2 700 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 96 429 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (1^{er} février 2006), et un paiement final de 867 857 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel de capital le 1^{er} février 2011. Suite à une entente de swap de taux d'intérêt, l'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,85 % pendant toute la durée de l'emprunt.

Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 1 900 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 100 000 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (19 décembre 2005), et devront, en toute circonstance, être entièrement remboursés le 30 septembre 2010. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,93 % pendant toute la durée de l'emprunt.

- (b) Afin de financer une partie de l'acquisition de BPB, la Société a signé une nouvelle entente pour un crédit renouvelable sur deux ans avec une banque canadienne pour un emprunt de 11 587 500 \$ CA et un nouvel emprunt de 10 000 000 \$ US ainsi qu'un montant ne dépassant pas les 5 000 000 \$ US pour acheter des contrats de change. La nouvelle entente de crédit renouvelable a une date de maturité au 14 février 2010. L'emprunt de 10 000 000 \$US a été désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. (Au 31 décembre 2007, un crédit renouvelable sur deux ans pour un montant de 11 587 500 \$ CA et un montant ne dépassant pas les 5 000 000 \$ US pour acheter des contrats de change. Cette entente de crédit renouvelable avait une date de maturité au 28 février 2009).

NOTE 7 – (suite)

Les emprunts en dollars canadiens porte un intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % ou au taux d'acceptation de la banque majoré de 1,40 % alors que l'emprunt en dollars américains porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,25 % ou au taux LIBOR plus 1,40 %. Précédemment, l'entente de crédit renouvelable n'offrait pas de conditions de financement pour un prêt en devises américaines. À titre de garantie, la banque détient des hypothèques mobilières et des contrats de sûreté générale sur toutes les immobilisations de la Société au Canada d'une valeur de 50 792 948 \$ au 30 septembre 2008 et une charge de deuxième rang sur les actifs à court terme canadiens de la Société de 137 086 606 \$ au 30 septembre 2008. Tous les montants dus sur l'emprunt à terme renouvelable sont exigibles à l'échéance qui peut être prolongée à tous les ans d'une année supplémentaire à la demande de la Société et sur approbation de la banque. Dès janvier 2008, la facilité de crédit sera augmentée d'un montant équivalent aux remboursements des emprunts à terme obtenus par le biais de la facilité de crédit de la Note 7 (a) jusqu'à concurrence de 27 500 000 \$.

- (c) Afin de financer une partie de l'acquisition de BPB, les filiales américaines de la Société ont signé une entente d'emprunt à terme de 10 000 000 \$ US avec une banque américaine. Les produits de l'emprunt à terme ont été utilisés en partie pour rembourser des emprunts à terme existants de Stella-Jones Corporation de 1 100 000 \$ US et 4 000 000 \$ US alors que le solde a été appliqué contre l'endettement bancaire des filiales américaines. Le nouvel emprunt à terme est remboursable en 84 versements égaux consécutifs de capital de 119 048 \$ US. L'emprunt est sujet à deux swaps de taux d'intérêt de 5 000 000 \$ qui fixent le taux à 5,80 % et 5,54 % respectivement pendant toute la durée de l'emprunt.

À titre de garantie, la banque détient une sécurité de premier rang sur certains équipements des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable nette de 34 472 174 \$ US au 30 septembre 2008. La banque détient également une sécurité de second rang sur les inventaires et les débiteurs des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable de 117 392 076 \$ US au 30 septembre 2008.

- (d) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,72 %, remboursable à partir du 1^{er} juillet 2011 en cinq versements annuels en capital consécutifs de 1 000 000 \$ et un paiement final de 5 000 000 \$ le 1^{er} juillet 2016.
- (e) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,0 %, remboursable à partir du 31 décembre 2006 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 333 333 \$ et un paiement final de 3 000 000 \$ le 21 décembre 2012.
- (f) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,89 %, remboursable à partir du 1^{er} avril 2013 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 2 500 000 \$ US et un paiement final de 12 500 000 \$ US le 1^{er} avril 2018. Cet emprunt a été contracté afin de financer une partie de l'acquisition de BPB. Cette débenture a été désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.
- (g) Stella-Jones Corporation a emprunté 750 000 \$ US à l'actionnaire majoritaire de la Société, Stella-Jones International S.A., par voie d'un billet subordonné. Ce billet, d'une durée de six ans, porte intérêt au taux LIBOR majoré de 4,5 % et est remboursable en entier à la date du sixième anniversaire annuel du déboursé ou le 3 août 2011. Le billet est non garanti et est subordonné en droit de paiement au paiement préalable entier des emprunts de la filiale américaine à ses créanciers garantis.
- (h) Dans le cadre d'une acquisition précédente, Stella-Jones Corporation a endossé un billet à payer non garanti. Le taux d'intérêt implicite de ce billet est de 8,0 % et est remboursable en versements trimestriels, incluant intérêt, de 52 891 \$ US jusqu'en octobre 2013.

NOTE 7 - (suite)

- (i) Suite à l'acquisition d'entreprise du 28 février 2007, Stella-Jones Corporation a émis un billet à payer à J.H. Baxter & Co. Le billet est subordonné aux prêteurs actuels et porte intérêt au taux de 5,0 %. Le billet est remboursable en 5 remboursements de capital annuels de 500 000 \$ US et d'un paiement final de 5 500 000 \$ US le jour du sixième anniversaire du billet. Le billet a été constaté à sa juste valeur, soit 6 981 288 \$, et porte intérêt au taux de 8,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.

- (j) Suite à l'acquisition de BPB, la Société à pris en charge une obligation émise en faveur du Comté de Fulton, Kentucky (The Burke-Parsons-Bowlby Project), séries 2006, remboursable en versement annuel en capital de 200 000 \$ US de juillet 2008 à juillet 2011, de 300 000 \$ US de juillet 2012 à Juillet 2019 et de 400 000 \$ US de juillet 2020 à juillet 2026. L'obligation porte intérêt à un taux de 2,38 % et est garantie par essentiellement tous les actifs de l'usine de la Société situé à Fulton, Kentucky ayant une valeur comptable nette de 7 786 504 \$ US au 30 septembre 2008. L'obligation a été constatée dans les états financiers consolidés intermédiaires à sa juste valeur, soit 4 835 379 \$ US, et porte intérêt au taux de 6,50 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.

À titre de garantie pour assurer le paiement ponctuel du capital et des intérêts sur l'obligation, la Société a souscrit à une lettre de crédit irrévocable avec la banque qui est également le fiduciaire pour l'acte de fiducie sur l'obligation série 2006, portant des frais annuels de 1,0 % sur le solde de l'emprunt. La lettre de crédit expire le 15 août 2009.

- (k) Suite à l'acquisition de BPB, la Société à pris en charge un billet à payer à Hickman-Fulton Rural Electric Cooperative Corporation, portant intérêt à un taux fixe de 3,0 % et remboursable à partir du 15 janvier 2008 en 84 versements mensuels égaux en capital et intérêt de 6 604 \$ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 500 000 \$ US qui expire le 17 décembre 2017 et émise par une institution financière régionale. Le billet a été constaté dans les états financiers consolidés intermédiaires à sa juste valeur, soit 462 344 \$ US, et porte intérêt au taux de 5,55 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.

- (l) Suite à l'acquisition de BPB, la Société à pris en charge un billet à payer à Hickman-Fulton Rural Electric Cooperative Corporation, ne portant aucun intérêt et remboursable à partir du 1^{er} janvier 2009 en 108 versements mensuels égaux en capital de 4 167 \$ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 450 000 \$ US qui expire le 18 décembre 2017 et émise par une institution financière régionale. Le billet a été constaté dans les états financiers consolidés intermédiaires à sa juste valeur, soit 354 217 \$ US, et porte intérêt au taux de 6,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.

- (m) Les emprunts hypothécaires portent intérêt au taux moyen pondéré de 7,6 % au 30 septembre 2008 (7,2 % au 31 décembre 2007) et certaines immobilisations corporelles d'une valeur nette comptable de 5 735 304 \$ (6 880 152 \$ au 31 décembre 2007) ont été hypothéquées en garantie. Les emprunts hypothécaires comprennent des prêts exprimés en dollars américains d'une valeur totale de 3 574 683 \$ US (2 970 328 \$ US en 2007). Les emprunts sont remboursables en versements mensuels de 81 733 \$, intérêt compris, et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en décembre 2016.

NOTE 7 - (suite)

- (n) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochaines années et par la suite :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | | | | | |
|---------------------------------|---|-----------------|-----------------|-----------------------|----------------------------------|
| Années | Obligations en vertu de contrats de location-acquisition | | | Dette à long terme | Total |
| | Paiements minimums (\$) | Intérêt (\$) | Capital (\$) | Capital (\$) | Versements en capital (\$) |
| Année 1 | 99 | 20 | 79 | 4 965 | 5 044 |
| Année 2 | 138 | 15 | 123 | 4 849 | 4 972 |
| Année 3 | 15 | 9 | 6 | 6 717 | 6 723 |
| Année 4 | 15 | 9 | 6 | 5 479 | 5 485 |
| Année 5 | 159 | 4 | 155 | 14 811 | 14 966 |
| Par la suite | - | - | - | 61 652 | 61 652 |
| | 426 | 57 | 369 | 98 473 | 98 842 |
| Ajustement de la juste valeur | - | - | - | (2 013) | (2 013) |
| | 426 | 57 | 369 | 96 460 | 96 829 |

NOTE 8 – RÉSULTATS PAR ACTION

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre :

| | trois mois terminés le 30 sept. | | neuf mois terminés le 30 sept. | |
|---|---------------------------------|----------|--------------------------------|-----------|
| | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| Bénéfice net se rapportant aux actions ordinaires* | 6 850 \$ | 7 084 \$ | 22 220 \$ | 21 260 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation* | 12 559 | 12 332 | 12 432 | 12 319 |
| Effet de dilution des options d'achat d'actions * | 158 | 373 | 253 | 343 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation* | 12 717 | 12 705 | 12 685 | 12 662 |
| Bénéfice net par action ordinaire | 0,55 \$ | 0,57 \$ | 1,79 \$ | 1,73 \$ |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire | 0,54 \$ | 0,56 \$ | 1,75 \$ | 1,68 \$ |

* Le bénéfice net est présenté en milliers de dollars et les informations concernant les actions sont présentées en milliers.

NOTE 9 – COÛT DES VENTES

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2008 et 2007, le coût des ventes inclut un coût des stocks de 78 832 987 \$ et 50 749 981 \$ respectivement. Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2008 et 2007, le coût des ventes inclut un coût des stocks de 211 782 245 \$ et 149 323 868 \$ respectivement.

NOTE 10 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La dépense au titre des avantages sociaux futurs se détaille comme suit :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | trois mois terminés le 30 sept. | | neuf mois terminés le 30 sept. | |
|--|---------------------------------|------|--------------------------------|------|
| | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| | (\$) | (\$) | (\$) | (\$) |
| Régime d'avantages sociaux aux retraités | 66 | 63 | 198 | 189 |
| Régimes de retraite à prestations déterminées | 52 | 32 | 124 | 96 |
| Contributions aux régimes interentreprises | 85 | 53 | 236 | 191 |
| Contributions aux régimes enregistrés d'épargne retraite collectifs | 417 | 219 | 882 | 494 |

NOTE 11 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, « Instruments financiers - Informations à fournir ». Ce chapitre décrit les informations à fournir afin de permettre l'évaluation de l'importance des instruments financiers sur la situation financière et le rendement de l'entité et l'évaluation de la nature et de la portée des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques.

Cette note décrit des informations à fournir relatives aux instruments financiers, les justes valeurs et les risques de crédit, de liquidité et de marché associés à ces instruments financiers.

Instruments financiers, valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable respective à la date du bilan étant donné que ces instruments échoient à court terme. La juste valeur des créances à long terme et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable. La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt a été ajusté au marché en fonction d'informations obtenues auprès d'une institution financière.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société enregistre une perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour la Société, ce risque vise principalement les comptes clients.

L'importance de ce risque pour la Société est essentiellement influencée par les caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité pour les raisons suivantes :

- Il n'y a aucune concentration géographique du risque de crédit.
- La Société traite majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.
- Historiquement, le solde de l'âge des comptes clients supérieur à 90 jours est inférieur à 2,0 %.

NOTE 11 – (suite)

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les termes de paiement et de livraison courants soient offerts. L'étude de crédit comprend des évaluations de crédit externe, lorsque disponible, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat afin d'établir un crédit maximum pré autorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des comptes débiteurs est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit suite à l'étude peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de pré-paiement. Au 30 septembre, la provision pour mauvaises créances se détaille comme suit :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | trois mois terminés le 30 sept. | | neuf mois terminés le 30 sept. | |
|---------------------------------|---------------------------------|------|--------------------------------|------|
| | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| | (\$) | (\$) | (\$) | (\$) |
| Solde au début de la période | 388 | 105 | 230 | 33 |
| Ajustement à la provision | 26 | 23 | 184 | 95 |
| Solde à la fin de la période | 414 | 128 | 414 | 128 |

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer, dans une perspective à long terme, qu'elle aura suffisamment de liquidité pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à la réputation de la Société.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédits nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, assurer les dépenses d'exploitation et acquitter les obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente soit conclue. La Note 6 fournit les détails concernant les crédits d'exploitation de la Société.

La Société fait un suivi de tous ses engagements contractuels et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. Le tableau suivant détaille les maturités liées aux passifs financiers au 30 septembre 2008 :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | Moins de 1 année | 1 – 3 Années | 4 – 5 Années | Après 5 années | Total |
|---|---------------------|-----------------|-----------------|-------------------|---------|
| | (\$) | (\$) | (\$) | (\$) | (\$) |
| Endettement bancaire | 62 957 | --- | --- | --- | 62 957 |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 30 451 | --- | --- | --- | 30 451 |
| Obligations liées à la dette long terme | 4 965 | 11 566 | 20 290 | 61 652 | 98 473 |
| Obligations en vertu de contrats de location-acquisition | 79 | 129 | 161 | --- | 369 |
| Ententes de non-concurrence | 1 330 | 2 660 | 2 660 | 665 | 7 315 |
| Total | 99 782 | 14 355 | 23 111 | 62 317 | 199 565 |

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque relié à la variation des prix du marché, tel les taux de change et les taux d'intérêt et de leurs incidences sur les résultats de la Société et la valeur des instruments financiers détenus par la Société. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

NOTE 11 – (suite)

Risque de change

Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de ventes et d'achats en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi qu'aux dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par les compagnies canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement protégés.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des instruments financiers dérivés liés aux engagements pris par la Société relativement à la vente de devises en vertu de contrats de change à terme au 30 septembre 2008 :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | Montant nominal \$ US | Taux de change moyen | Période d'échéance | Equivalent nominal \$ CA | Juste valeur \$ CA |
|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|---------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Contrats de change | | | | | |
| Vente en \$ US/Achat en \$ CA | 1 800 | 1,1506 | Moins de 1 année | 2 071 | 153 |
| Vente en \$ US/Achat en \$ CA | 350 | 1,1490 | Après 1 année | 402 | 28 |
| | 2 150 | 1,1503 | | 2 473 | 181 |

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'impact d'une appréciation de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le bénéfice net pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 septembre 2008. Pour une dépréciation de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le bénéfice net et le résultat étendu.

| <i>(en milliers de dollars)</i> | trois mois terminés le 30 sept. 2008 | neuf mois terminés le 30 sept. 2008 |
|---------------------------------|---|--|
| Bénéfice net | 500 | 1 332 |

Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2008, la Société est exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car en considérant l'effet des swaps de taux d'intérêt, 99,2 % de la dette à long terme de la Société est à taux fixe jusqu'au mois de février 2010. Après cette date, 76,3 % de la dette à long terme de la Société est à taux fixe jusqu'à l'échéance.

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les impacts de fluctuation de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de ses dettes. Les intérêts sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

NOTE 11 – (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments financiers dérivés liés aux engagements pris par la Société relativement à des swaps de taux d'intérêt au 30 juin 2008 :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | Montant nominal (\$) | Taux fixe payé % | Date d'échéance | Équivalent nominal \$CA |
|---------------------------------|-------------------------|---------------------|-----------------|----------------------------|
| Swap de taux d'intérêt - CA | 2 300 | 5,81 | déc. 2010 | 2 300 |
| Swap de taux d'intérêt - CA | 2 700 | 5,85 | fév. 2011 | 2 700 |
| Swap de taux d'intérêt - US | 5 000 | 5,80 | juil. 2015 | 5 321 |
| Swap de taux d'intérêt - US | 5 000 | 5,54 | juil. 2015 | 5 321 |

La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt en fonction des exigences en matière de règlement au comptant au 30 septembre 2008 représente une perte de 333 441 \$.

NOTE 12 – INFORMATION À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche conservatrice à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette à long terme et des capitaux propres, qui comprennent le capital-actions.

| <i>(en milliers de dollars, sauf les ratios)</i> | 30 sept. 2008 (\$) | 31 déc. 2007 (\$) |
|---|-----------------------|----------------------|
| Dette à long terme, incluant la portion à court terme | 96 250 | 47 444 |
| Capitaux propres | 149 712 | 127 757 |
| Total capital | 245 962 | 175 201 |
| Ratio d'endettement à long terme | 0,64 :1 | 0,37 :1 |

Le capital de la Société est principalement affecté au financement des augmentations du fonds de roulement hors caisse, des dépenses en immobilisations liées à l'expansion de la capacité ainsi que d'acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie et en effectuant des prélèvements sur sa facilité de crédit bancaire. Toutefois, de futures acquisitions d'entreprises pourraient nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio d'endettement à long terme qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,30:1 à 0,75:1. Le ratio d'endettement à long terme se définit comme étant la dette à long terme incluant la portion à court terme divisée par les capitaux propres. Au 30 septembre 2008, le ratio d'endettement à long terme est de 0,64 :1.

Les facilités de crédit de la Société sont assorties de certaines clauses restrictives touchant entre autres le ratio de fonds de roulement, le ratio de la dette sur la valeur corporelle nette, le ratio de couverture des frais fixes minimum et un seuil plancher pour les bénéfices avant intérêts, impôts et amortissement. Ces ratios font l'objet d'un contrôle mensuel par la Société. Ils sont aussi soumis trimestriellement à l'examen du comité de vérification et du conseil d'administration de la Société. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

NOTE 13 – CARACTÈRE SAISONNIER

Les activités de la Société suivent une tendance saisonnière, les expéditions de poteaux, de traverses et de bois à usage industriel étant plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d’approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d’entretien estivaux. Le chiffre d’affaires tiré du traitement du bois d’œuvre à usage résidentiel suit également la même tendance saisonnière. Les niveaux des stocks de traverses de chemin de fer et de poteaux de services publics sont habituellement plus élevés au cours du premier trimestre, en prévision de la saison d’expédition estivale. Les premier et quatrième trimestres produisent habituellement des chiffres d’affaires semblables.

NOTE 14 – INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d’activité principal, soit la production et la vente de bois traité sous pression.